

M. Marchand (Langelier): Cette question de l'aéroport de Pickering—car c'est à cela que le député fait allusion—est débattue depuis 1968, c'est-à-dire depuis plus de sept ans. Le juge Gibson a présidé une enquête, à l'issue de laquelle on est convenu qu'il nous fallait quelque chose pour éviter une véritable confusion dans la région de Malton dans quelques années. C'est cette confusion que nous tentons de prévenir avec une seule piste d'envol, et nous verrons dans les deux années à venir ce qui se produira. Si nous devons aller plus loin, nous le ferons. Si nous pouvons arrêter là, nous serons heureux de le faire. Le projet n'est donc pas nécessairement intégré dans un programme, car à l'époque, il n'y avait pas de plan général d'aménagement d'un aéroport.

M. Broadbent: Y en a-t-il un maintenant?

M. Marchand (Langelier): Oui.

Une voix: Où est-il?

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, à la fin de sa réponse, le ministre a dit qu'il y avait un plan. Pourrait-il le produire et nous l'exposer dans les jours à venir, soit par une déclaration à l'appel des motions, soit d'une autre façon?

MALTON—DEMANDE D'INSTALLATION IMMÉDIATE DES DISPOSITIFS D'INSONORISATION

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Ma dernière question se rapporte aux résidents de la région de Malton. Le ministre nous assurerait-il que son ministère prendra très rapidement des mesures pour faire installer le plus vite possible des dispositifs d'insonorisation qui réduiront les effets du bruit dans la région de Malton, notamment dans les deux prochaines années?

● (1130)

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, c'est précisément ce que nous faisons. Nous aménageons cette unique piste actuellement à Pickering pour éviter un accroissement du bruit à Malton. Le trafic aérien va augmenter considérablement d'ici quelques années, nous le savons, et nous voulons être en mesure de prévenir un accroissement du bruit. Nous tâchons de résoudre ce problème et je me demande pourquoi le député s'est plaint.

PICKERING—L'OPPORTUNITÉ DE L'AMÉNAGEMENT D'UNE TROISIÈME AÉROGARE À TORONTO

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Selon une étude menée au ministère des Transports et qui est bien connue dans les milieux aéronautiques il semble bien que le trafic aérien à l'aéroport international de Toronto pourrait s'accroître si l'on construisait une troisième aérogare tel que prévu dans le plan initial. Je voudrais savoir pourquoi le gouvernement poursuit la construction d'un aéroport que les gens de Toronto et du voisinage ne veulent pas...

Des voix: C'est faux!

M. Hees: ... qui est tout à fait inutile et qui va faire gaspiller des centaines de millions de dollars venant de la poche des contribuables.

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant du rapport auquel le député fait allusion.

M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Le premier ministre va-t-il obtenir ce rapport et en prendre connaissance et, si possible, faire cesser ce gaspillage d'argent insensé auquel participe le gouvernement?

* * *

[Français]

LE BILINGUISME

LA POSITION DU GOUVERNEMENT SUR LA CONSTITUTIONNALITÉ DU BILL 22

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A la suite des déclarations qu'il a faites hier aux électeurs de sa circonscription de Mount Royal, le premier ministre pourrait-il indiquer à la Chambre quels principes majeurs qui lui apparaissent anticonstitutionnels dans le bill 22, et en même temps, pourrait-il informer la Chambre des intentions de son gouvernement vis-à-vis de cette loi, étant donné les remous qu'elle crée au Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je n'ai pas indiqué qu'à mon avis le bill était anticonstitutionnel. Au contraire, j'ai dit qu'à mon opinion ce bill n'est probablement pas *ultra vires*, même si certaines de ses parties pourraient être contestées devant les tribunaux.

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre.

Étant donné la réponse que vient de donner le très honorable premier ministre, est-ce que le gouvernement fédéral fournirait de l'aide technique pour prouver que ce bill pourrait être *ultra vires*?

M. Trudeau: Monsieur le président, le député n'a visiblement pas compris ma réponse. J'ai dit le contraire. J'ai dit que nous ne pensions pas qu'il était *ultra vires*.

[Traduction]

LA POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT DES GROUPES CONTESTATAIRES OPPOSÉS AU BILL 22—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À UNE INTERVENTION DANS LE PROCÈS

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Compte tenu de ce qu'il vient de dire, et comme d'autre part des groupes privés montréalais vont attaquer la constitutionnalité de ce bill devant les tribunaux, ce qui finira devant la Cour suprême du Canada, le premier ministre veut-il nous faire savoir si le gouvernement a l'intention de fournir à ces groupes, la même aide financière, pour intenter cette action, que celle qu'il a accordée aux Indiens de la Baie James dans la défense de leurs droits, à l'occasion des travaux d'aménagement?